

FICHE D'INSCRIPTION UNIQUE

ADULTES RESPONSABLES LÉGAUX	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
ENFANT 1	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
ENFANT 2	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
ENFANT 3	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____
ENFANT 4	NOM _____	PRÉNOM _____	ÂGE _____

**ADRESSE DU LIEU DE VACANCES
POUR LES EXTÉRIEURS /
ADRESSE DE RÉSIDENCE POUR
LES LOCAUX**

CP _____

VILLE _____

TÉLÉPHONE(S) _____ / _____

DROIT À L'IMAGE



Dans le cadre de :

- 1) la mise à jour du site internet de l'agglomération et de la page Facebook Guingamp-Paimpol Agglo'
- 2) la publication de supports de communication (bulletin, plannings...) de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération je soussigné(e) (voir ci-contre)

Autorise

N'autorise pas

Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A) à diffuser sur son site internet, sa page officielle Facebook et sur des supports de communications, des photographies où figureraient les personnes ci-contre.

GP3A s'engage à ne faire aucun usage commercial de ces photos.

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite à GP3A.

Cette autorisation est strictement personnelle et incessible, elle ne s'applique qu'aux supports mentionnés ci-dessus.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



- > L'inscription au dispositif Cap Armor Édition 2017 de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A) sur le territoire du Pôle de proximité de Pontrieux se fait avec la « fiche d'inscription unique » ci-jointe au recto. L'inscription aux activités est obligatoire au moins la veille pour le lendemain et doit se faire auprès du Bureau d'Information Touristique de Pontrieux . (Aucune inscription sur place sauf exception.)
- > Pour toutes les activités, les enfants entre 6 et 8 ans doivent être accompagnés de leur responsable légal. Le responsable doit rester présent tout au long de l'activité.
- > La responsabilité des animateurs n'est engagée que pendant la durée des activités, aux heures et aux lieux précisés dans le programme.
- > Tout participant s'engage à ne pas quitter l'activité en cours avant la fin de celle-ci, selon les heures précisées dans le programme.
- > En remplissant la fiche d'inscription unique, vous déclarez qu'aucun participant n'a de contre-indication à la pratique sportive.
- > Tout participant inscrit aux activités aquatiques doivent savoir nager.
- > Le trajet des participants, du domicile au lieu d'activité, ou bien d'un lieu d'activité à un autre, n'est jamais assuré par les animateurs.
- > Assurance personnelle : conformément à la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001, il est vivement conseillé aux parents de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile permettant de couvrir les dommages occasionnés par leur enfant et en tout état de cause de s'adresser à leur organisme d'assurance afin d'être informés du type et du montant des risques couverts ou à couvrir.
- > Les personnes s'inscrivant aux animations attestent avoir souscrit une assurance avec une « Responsabilité Civile » de dommages personnels. GP3A se dégage de toute responsabilité lors de dommages corporels et matériels qui surviennent lors d'une activité et ne relevant pas de la responsabilité directe de l'équipe d'encadrement.
- > En participant aux activités, les participants s'engagent à respecter le personnel encadrant, le matériel et les consignes de sécurité propres aux activités proposées.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Bureau d'Info Touristique
Place Yves Le Trocquer
22260 PONTRIEUX
02 96 95 14 03
accueil@tourisme-pontrieux-communaute.com